



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Information et communication**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

Sigle du programme: **COMU1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	7
Prérequis entre cours	8
Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
Programme détaillé par bloc annuel	8
COMU1BA - 1er bloc annuel	8
COMU1BA - 2e bloc annuel	10
COMU1BA - 3e bloc annuel	12
Informations diverses	13
Conditions d'accès	13
Pédagogie	15
Evaluation au cours de la formation	15
Mobilité et internationalisation	15
Formations ultérieures accessibles	15
Gestion et contacts	16

COMU1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en information et communication poursuit un double objectif. D'une part, il vous donne les clés pour comprendre les sciences sociales, afin de développer une analyse critique du monde dans lequel vous évoluez. D'autre part, il vous prépare aux masters spécialisés en journalisme, communication des organisations et sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC), grâce à un large éventail de cours disciplinaires dès la première année. Ces cours sont complétés par une approche centrée sur l'environnement numérique et ses enjeux. Ce bachelier, dans sa vocation universitaire, vous forme également à la recherche, en mettant l'accent sur un parcours méthodologique riche en pédagogies actives.

Votre profil

Vous êtes curieux-se de comprendre comment les médias influencent le monde et comment la communication contribue aux grands enjeux actuels, qu'ils soient sociaux, politiques ou environnementaux ?

Le bachelier en Information et Communication s'adresse à celles et ceux qui souhaitent analyser, comprendre et devenir des acteur-ric-e-s positifs de ces transformations. Un-e étudiant-e en information et communication doit faire preuve de curiosité, d'une grande capacité d'expression et d'un sens aigu de la précision.

Si vous vous reconnaissez dans ces qualités, ce programme est fait pour vous.

Votre futur job

Nos diplômé-e-s trouvent des emplois variés dans les secteurs de l'information et de la communication, tels que :

- Journalisme (presse écrite, radio, télévision, web, multimédia) ;
- Relations publiques, communication interne et externe, communication politique ;
- Publicité sociale, vulgarisation scientifique, éducation aux médias ;
- Traitement de l'information numérique ;
- Communication culturelle, analyse des médias ;
- Recherche et enseignement.

Grâce à ce programme, vous développerez des compétences transversales et techniques qui vous permettront de vous adapter aux évolutions rapides des métiers de la communication et de répondre aux attentes du marché du travail.

Votre programme

Le bachelier en Information et Communication combine une formation générale en sciences humaines, sociales et politiques, et une spécialisation progressive dans les sciences de l'information et de la communication. Le programme met l'accent sur :

- Un premier quadrimestre commun avec les programmes de sociologie, anthropologie et sciences politiques, facilitant ainsi une réorientation éventuelle ;
- Une spécialisation dans les enjeux contemporains de la communication (transitions numériques, environnementales, éthiques), complété par l'accès à une mineure 30 ECTS sur certains de ces enjeux (genre et diversité, enjeux du numérique, culture et création, développement durable, etc.) ;
- Un accent porté sur le monde numérique, ses dispositifs, ses fonctionnements et ses enjeux ;
- Une solide formation méthodologique, intégrant l'apprentissage des outils d'analyse critique des médias et des processus de communication ;
- Des compétences pratiques et appliquées à travers des projets concrets et des approches pédagogiques innovantes (travaux pratiques, cours inversés, projets collectifs).

Le bachelier vous offre

- Une maîtrise des bases en sciences humaines et sociales (sociologie, économie, philosophie, psychologie, etc.) pour comprendre les enjeux globaux qui influencent la communication ;
- Une formation approfondie dans les disciplines des sciences de l'information et de la communication (journalisme, communication des organisations, STIC) ;
- Une initiation pratique aux métiers de la communication, notamment à travers des travaux sur des projets concrets en lien avec les masters proposés à l'UCLouvain ;
- Un apprentissage renforcé des langues, avec des modules d'anglais et de néerlandais (ou autre langue dans certains cas) adaptés à votre niveau et progressifs ;
- Une approche pédagogique innovante et diversifiée (séminaires, travaux pratiques, cours en ligne, etc.) ;
- Une possibilité de mobilité en Flandre auprès de notre université sCEur, la KU Leuven ;
- Un accès (sur dossier) à la mineure en esprit d'entreprendre pour accompagner le portage d'un projet professionnel personnel.

COMU1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Masters en information et communication pour, au terme du master, **devenir un spécialiste de l'information et de la communication, ayant développé une capacité de mise à distance critique et les compétences requises pour contribuer aux enjeux contemporains de communication et au développement réfléchi des champs professionnels**, tel est le défi que l'étudiant-e du bachelier en information et communication se prépare à relever.

Le programme de bachelier en information et communication propose à l'étudiant-e d'acquérir deux grands types de compétences :

- Des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble tant du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier de l'information ou de la communication auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles.
- Des compétences qui permettent d'analyser et de maîtriser des processus et des contextes de communication, les méthodes d'analyses des processus de communication.

Ne pas passer par cette phase de déconstruction avant d'apprendre un métier de l'information ou de la communication enfermerait l'étudiant dans l'application de pratiques professionnelles qu'il ne serait pas capable de faire évoluer. La formation universitaire vise dès le bachelier à apprendre à l'étudiant à réinventer le métier qu'il exercera dans le futur.

Pour y parvenir, le programme de bachelier progresse d'une formation essentiellement centrée sur des cours d'initiation aux sciences humaines, vers une formation centrée sur la compréhension des processus de communication et sur la connaissance des différents métiers, de leurs contextes et de leurs contraintes. Ce parcours reflète la nature interdisciplinaire de la communication. Les emprunts à d'autres disciplines de sciences humaines, permettant de comprendre les interactions sociales (philosophie, psychologie, sociologie, économie, droit, sciences politiques, ...) conduisent également à la maîtrise des cadres de pensée et d'analyse propres à la communication.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le-la diplômé-e aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relative au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant sa formation de bachelier, le-la diplômé-e aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il-elle aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il-elle poursuivra sa formation dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au coeur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en oeuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en information et communication :

AAS1. Maîtriser les concepts fondamentaux des sciences humaines et sociales, indispensables pour comprendre les enjeux de la communication ;

AAS2. Identifier les sous-champs de l'information et de la communication, en distinguer les théories et courants majeurs, maîtriser les connaissances disciplinaires en journalisme, communication des organisations et STIC ;

AAS3. Acquérir une démarche rigoureuse en matière de recherche scientifique et méthodologique ;

AAS4. Communiquer de manière efficace et nuancée en français ainsi qu'en deux autres langues (anglais et néerlandais*) ;

AAS5. Développer une réflexion éthique et citoyenne sur le rôle des médias et de la communication dans la société ;

AAS6. Travailler de manière autonome, aussi bien en groupe qu'individuellement, et être capable de mener des projets complexes.

Ce bachelier est conçu pour vous préparer à intégrer un master en communication, en journalisme ou en sciences et technologies de l'information et de la communication, avec une vision claire de votre projet personnel et professionnel.

(*) Autre langue que le néerlandais sous certaines conditions.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en Information et Communication se compose de 180 crédits répartis sur trois années d'études, et s'articule autour de plusieurs aspects visant à développer progressivement les compétences des étudiant-es en fonction de leurs domaines de spécialisation :

Formation interdisciplinaire en sciences humaines (27 crédits) : Cette partie inclut des cours de sociologie, d'anthropologie, d'économie politique, de philosophie, de psychologie et de science politique, avec un accent sur l'analyse des défis contemporains et des transitions. Cette formation comprend donc 6 crédits en économie.

Formation spécifique en Information et Communication (51 crédits) : Elle comprend des enseignements axés sur l'analyse des médias, de la communication d'organisation, du journalisme, et des enjeux culturels. Cette formation comprend 3 crédits en gestion au sein des cours en Journalism (LCOMU1201) et en Communication et Organisation (LCOMU1302).

Compétences et méthodes en Information et Communication (45 crédits) : Les étudiant-e-s suivent des cours pratiques et méthodologiques (écriture, audiovisuel, numérique), ainsi que des séminaires de recherche.

Formation en droit et éthique (9 crédits droit + 3 crédits éthique) : Les cours couvrent les fondements du droit des médias et la régulation des communications numériques.

Formation en langues (15 crédits) : Les étudiant-e-s suivent des cours d'anglais et de néerlandais (autre langue, sous conditions) pour atteindre un niveau avancé de maîtrise dans deux langues autres que le français. Les groupes de formation sont constitués sur base d'une évaluation de niveau.

Mineure ou approfondissement (30 crédits) : Les étudiant-e-s choisissent une mineure d'enjeux ou d'ouverture parmi une liste ciblée, ou peuvent participer à un programme de mobilité Erasmus Belgica ou une formation interdisciplinaire en entrepreneuriat (sous conditions).

COMU1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊘ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines (27 crédits)

● LESPO1101	Regards croisés sur les défis contemporains [C]		FR [q1] [30h+5h] [3 Crédits] 🌐	X		
● LESPO1102	Sociologie [C]		FR [q1 ou q2] [15h] [3 Crédits] 🌐	X		
● LESPO1103	Anthropologie [C]		FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐	X		
● LESPO1115	Science politique [C]		FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X		
● LESPO1118	Économie politique [C]		FR [q1] [30h+10h] [6 Crédits] 🌐	X		
● LESPO1124	Philosophie [C]		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
● LESPO1225	Psychologie sociale [C]		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		

o Information et communication (51 crédits)

● LESPO1117	Information et Communication [C]		FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X		
● LCOMU1108	Éthique de la communication [C]		FR [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐	X		
● LCOMU1109	Enjeux des transitions en information et communication [C]		FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐	X		
● LCOMU1201	Journalisme I [C]		FR [q1] [30h] [6 Crédits] △ 🌐		X	
● LCOMU1202	Communication et Organisation I [C]		FR [q1] [30h] [6 Crédits] △ 🌐		X	
● LCOMU1203	Média et Culture I [C]		FR [q1] [30h] [6 Crédits] △ 🌐		X	
● LCOMU1301	Journalisme II [C]		FR [q2] [30h] [6 Crédits] △ 🌐			X
● LCOMU1302	Communication et Organisation II [C]		FR [q2] [30h] [6 Crédits] △ 🌐			X
● LCOMU1303	Média et Culture II [C]		FR [q2] [30h] [6 Crédits] △ 🌐			X

o Informatique et méthodes en information et communication (45 crédits)

○ LCOMU1105	Parcours universitaire I [C]		FB [q1+q2] [30h+30h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LCOMU1106	Compétences et enjeux du numérique I [C]		FB [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LCOMU1204	Écritures communicationnelles et journalistiques [C]		FB [q2] [30h+15h] [6 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LCOMU1205	Parcours universitaire II [C]		FB [q1+q2] [30h+30h] [6 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LCOMU1206	Compétences et enjeux du numérique II [C]		FB [q2] [15h+15h] [3 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LCOMU1300	Projet [C]		EN [q1+q2] [15h+15h] [6 Crédits] Δ 🌐			X
○ LCOMU1304	Écritures multimédia [C]		FB [q1] [30h+15h] [6 Crédits] Δ 🌐			X
○ LCOMU1305	Parcours universitaire III [C]		FB [q1+q2] [30h+30h] [6 Crédits] Δ 🌐			X
○ LCOMU1306	Compétences et enjeux du numérique III [C]		FB [q1] [15h+15h] [3 Crédits] Δ 🌐			X

o Droit (9 crédits)

○ LCOMU1107	Introduction au Droit et du Droit des Médias [C]		FB [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LCOMU1207	Droit de la communication numérique [C]		FB [q2] [15h] [3 Crédits] Δ 🌐		X	

o Formation en langues (15 crédits)**o Anglais (9 crédits)****o Néerlandais (6 crédits)**

Si son niveau de départ en néerlandais est élémentaire, l'étudiant prendra successivement LNEER1133 puis LNEER1233. Si son niveau de départ en néerlandais est moyen, l'étudiant prendra successivement LNEER1230 puis LNEER1333.

o Sciences religieuses (3 crédits)

1 parmi:

⌘ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FB [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐			X
⌘ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	FB [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐			X
⌘ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques		FB [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐			X

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant-e choisit SOIT une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, SOIT un approfondissement (qui doit être associé au module d'ouverture choisi en bloc 2), SOIT un ensemble de cours dans le cadre d'une mobilité à la KULeuven (tous en bloc 3), dans l'une de ces thématiques : journalisme, comm. des organisations ou culture et comm. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du master.

Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant-e complète son programme en choisissant une mineure ou un approfondissement

Il-elle répartit sa mineure (30 crédits) ou son approfondissement (30 crédits) sur les deux derniers blocs annuels de son programme de bachelier.

Les mineures organisées au sein de la Faculté ESPO ou dans d'autres départements de Sciences humaines sont acceptées d'office dans le programme de bachelier en information et communication. Toute autre mineure hors sciences humaines peut être proposée par un-e étudiant-e. Le responsable de programme du bachelier en information et communication a la responsabilité d'approuver ou de refuser celle-ci.

* = mineures avec critères d'accès

- > Mineure en droit (accès) [prog-2025-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2025-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2025-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2025-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2025-minchin]
- > Approfondissement en communication [prog-2025-appcomu]
- > Cours au choix pour COMU1BA (*) [prog-2025-choixcomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2025-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2025-mincucree]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2025-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2025-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2025-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2025-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2025-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2025-mingenre]
- > Mineure en géographie [prog-2025-mingeog]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2025-minogest]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [prog-2025-minagest]
- > Mineure en histoire [prog-2025-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2025-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2025-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2025-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2025-minmedi]
- > Approfondissement 'Principes de maîtrise de l'actualité' [prog-2025-appmonde]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2025-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2025-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2025-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2025-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne (accessible uniquement pour réinscription) [prog-2025-minori]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2025-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2025-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2025-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2025-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2025-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2025-mintheo]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2025-mindata]
- > Mineure en Langue et culture néerlandaises (*) [prog-2025-minneerl]
- > Mineure en études littéraires [prog-2025-minlitter]
- > Mineure en linguistique [prog-2025-minlingui]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

COMU1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines

○ LESPO1101	Regards croisés sur les défis contemporains [C]		(FR) [q1] [30h] +5h] [3] Crédits 🌐
○ LESPO1102	Sociologie [C]		(FR) [q1 ou q2] [15h] [3] Crédits 🌐
○ LESPO1103	Anthropologie [C]		(FR) [q1] [15h] [3] Crédits 🌐
○ LESPO1115	Science politique [C]		(FR) [q1] [30h] [6] Crédits 🌐
○ LESPO1118	Économie politique [C]		(FR) [q1] [30h] +10h] [6] Crédits 🌐
○ LESPO1124	Philosophie [C]		(FR) [q2] [30h] [3] Crédits 🌐
○ LESPO1225	Psychologie sociale [C]		(FR) [q2] [30h] [3] Crédits 🌐

o Information et communication

○ LESPO1117	Information et Communication [C]		(FR) [q1] [30h] [6] Crédits 🌐
-------------	--	--	-------------------------------------

○ LCOMU1108	Ethique de la communication [C]		FB [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐
○ LCOMU1109	Enjeux des transitions en information et communication [C]		FB [q2] [30h +15h] [6 Crédits] 🌐

○ Informatique et méthodes en information et communication

○ LCOMU1105	Parcours universitaire I [C]		FB [q1+q2] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐
○ LCOMU1106	Compétences et enjeux du numérique I [C]		FB [q2] [15h +15h] [3 Crédits] 🌐

○ Droit

○ LCOMU1107	Introduction au Droit et du Droit des Médias [C]		FB [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐
-------------	--	--	-----------------------------------

COMU1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Information et communication**

○ LCOMU1201	Journalisme I [C]		[FR] [q1] [30h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1202	Communication et Organisation I [C]		[FR] [q1] [30h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1203	Média et Culture I [C]		[FR] [q1] [30h] [6 Crédits] △ 🌐

o Informatique et méthodes en information et communication

○ LCOMU1204	Ecritures communicationnelles et journalistiques [C]		[FR] [q2] [30h+15h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1205	Parcours universitaire II [C]		[FR] [q1+q2] [30h+30h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1206	Compétences et enjeux du numérique II [C]		[FR] [q2] [15h+15h] [3 Crédits] △ 🌐

o Droit

○ LCOMU1207	Droit de la communication numérique [C]		[FR] [q2] [15h] [3 Crédits] △ 🌐
-------------	---	--	--

o Sciences religieuses

1 parmi:

⊗ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		[FR] [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐
⊗ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	[FR] [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐
⊗ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques		[FR] [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant-e choisit SOIT une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, SOIT un approfondissement (qui doit être associé au module d'ouverture choisi en bloc 2), SOIT un ensemble de cours dans le cadre d'une mobilité à la KULeuven (tous en bloc 3), dans l'une de ces thématiques : journalisme, comm. des organisations ou culture et comm. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du master.

Maximum 1 élément(s)

COMU1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Information et communication**

○ LCOMU1301	Journalisme II [C]		[FR] [q2] [30h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1302	Communication et Organisation II [C]		[FR] [q2] [30h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1303	Média et Culture II [C]		[FR] [q2] [30h] [6 Crédits] △ 🌐

o Informatique et méthodes en information et communication

○ LCOMU1300	Projet [C]		[EN] [q1+q2] [15h+15h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1304	Ecritures multimédia [C]		[FR] [q1] [30h+15h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1305	Parcours universitaire III [C]		[FR] [q1+q2] [30h+30h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1306	Compétences et enjeux du numérique III [C]		[FR] [q1] [15h+15h] [3 Crédits] △ 🌐

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant-e choisit SOIT une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, SOIT un approfondissement (qui doit être associé au module d'ouverture choisi en bloc 2), SOIT un ensemble de cours dans le cadre d'une mobilité à la KULeuven (tous en bloc 3), dans l'une de ces thématiques : journalisme, comm. des organisations ou culture et comm. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du master.

Maximum 1 élément(s)

COMU1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

De plus, les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

Le bachelier en Information et Communication offre une pédagogie mixte, combinant enseignement théorique et apprentissage par la pratique. Les étudiant-es sont amené-es à participer activement à des séminaires, des ateliers et des projets concrets tout au long de leur formation. Le programme encourage une approche interdisciplinaire et collaborative, tout en favorisant le développement d'une autonomie croissante chez les étudiant-es.

En première année, les étudiant-e-s se concentrent principalement sur l'acquisition des fondamentaux théoriques dans les sciences humaines et les SIC, articulant une perspective interdisciplinaire avec une découverte de la discipline. C'est également durant cette première année que l'étudiant-e acquière les fondamentaux de l'approche universitaire, à travers l'acquisition de méthodes et la découverte d'outils.

En deuxième année, les étudiant-es sont amené-es à approfondir les compétences analytiques et pratiques acquises lors de la première année. La formation devient plus spécialisée, avec des cours axés sur les différents secteurs de la communication (journalisme, communication organisationnelle, médias et culture). Les séminaires permettent aux étudiant-es de s'exercer à des études de cas, de mener des recherches sur des problématiques spécifiques et de travailler sur des projets collaboratifs. C'est aussi durant cette année que les étudiant-es sont invités à s'appropriier des outils techniques et numériques avancés dans le cadre des cours de compétences et enjeux du numérique. L'apprentissage des langues se renforce également avec des cours d'anglais et de néerlandais, ciblant une maîtrise professionnelle et une capacité à travailler dans des contextes multiculturels. Enfin, les étudiant-es commencent à préparer leur choix de mineure ou d'approfondissement, une étape clé pour la personnalisation de leur parcours.

En troisième année, l'accent est mis sur la spécialisation et l'autonomie des étudiant-es. Ils-elles sont encouragé-es à mobiliser l'ensemble des compétences acquises pour mener des projets individuels et collaboratifs de plus grande envergure. Le cours de "Projet" leur permet de s'impliquer dans des projets concrets, que ce soit dans le cadre académique ou professionnel, favorisant ainsi une réflexion critique et une application directe des savoirs et savoir-faire développés. La dimension méthodologique et interdisciplinaire se poursuit à travers des séminaires et des ateliers plus techniques, préparant les étudiant-es à la poursuite d'études en master ou à une insertion professionnelle. La mineure choisie en deuxième année se termine en troisième, permettant une ouverture vers d'autres disciplines ou l'approfondissement de la formation.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des examens écrits et oraux visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une évaluation continue. En outre, l'utilisation d'outils pédagogiques multimédias permet un apprentissage partiellement à distance qui inclut régulièrement des procédures d'auto-évaluation.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce programme offre la possibilité aux étudiant-e-s d'accomplir une partie de leur formation en mobilité (30 crédits) à la KU Leuven.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus :

Le bachelier en information et communication a directement accès au [Master \[120\] en journalisme](#), aux masters montois [Master \[120\] en communication](#), [Master \[60\] en information et communication](#) et [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#), au master du site de Saint-Louis Bruxelles [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) et aux masters néo-louvainistes [Master \[120\] en communication](#) et [Master \[60\] en information et communication](#).

Autres formations accessibles au terme du programme :

Le bachelier en information et communication aura en principe accès aux Masters organisés par d'autres écoles de la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés par les gestionnaires de ces programmes.

Le jury du master que le bachelier choisit d'entamer peut conditionner l'accès de celui-ci à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) à son programme.

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain, citons:

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),

- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier de l'UCLouvain ayant suivi la mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès direct pour tout bachelier de l'UCLouvain ayant suivi la mineure en sciences religieuses; accès moyennant compléments de formation pour tout bachelier en sciences humaines de l'UCLouvain n'ayant pas suivi cette mineure).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](#)

Responsable académique du programme: [Grégoire Lits](#)

Jury

- Président du Jury: [Grégoire Lits](#)
- Secrétaire du Jury: [Antonin Descampe](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: conseil-comu@uclouvain.be